

Pahad David

HAAZINOU - CHABBAT CHOUVA - 8 TICHRI 5787- 19 SEPTEMBRE 2026

Divrei Torah extraits des
enseignements du Tsaddik Rabbi
David 'Hanania Pinto chlita



MASKIL LÉDAVID

« Seul Hachem le dirige et nulle puissance étrangère ne Le seconde. » (Dévarim 32, 12)

Moché avertit les enfants d'Israël que pour avoir le sentiment d'être un fils unique, jouissant de la Providence divine supérieure qui intervient dans les moindres détails de la Création, l'homme doit ressentir que seul Hachem le dirige, de manière exclusive. Il convient d'éviter de jouer sur les deux tableaux, en aimant d'un côté le Créateur, tout en se vautrant dans la matérialité, telle une « puissance étrangère ».

Quand l'homme ne voue pas tout son amour à Hachem et ne Le perçoit pas comme la seule Puissance dirigeant le monde, il ne peut ressentir Son amour envers lui et prendre conscience de Son intervention. De même, si un individu se tient pour prier devant Hachem, tout en pensant en même temps à une affaire qu'il s'apprête à conclure le même jour, il est certain qu'il ne pourra prier avec ferveur et éprouver la jouissance procurée par ce sentiment que « seul Dieu le dirige », puisqu'une « puissance étrangère Le seconde », l'amour de l'argent et de la matérialité, qui occupent une place importante dans ses pensées et dans son cœur. Il y aspire tellement que cela refroidit souvent son enthousiasme dans le service divin. Moché voulait signifier aux enfants d'Israël que, quand ils comprendront cela, ils en tireront sérénité et tranquillité. Car, celui qui adopte ce point de vue a le mérite que Hachem le guide et lui octroie Son aide et Son assistance dans tout ce qu'il entreprend. Or, la conscience que tout ce qui nous arrive est le fruit d'une intervention spéciale d'en Haut représente la plus grande sérénité qui soit.

L'homme a par ailleurs l'obligation de se forger une conception pure de D.ieu, sans y mêler de pensées pour une « puissance étrangère ». Combien voyons nous malheureusement d'individus qui, d'un côté, désirent être liés à la Torah, mais, de l'autre, sous l'effet de leur mauvais penchant, se laissent séduire par le progrès et la modernisation. Ces pôles d'attraction sont souvent comme des dieux étrangers les éloignant de Hachem, les refroidissant dans Son service et les entraînant à mépriser la Torah et les mitsvot.

Combien cela fait-il mal de voir ces hommes tellement avides des plaisirs de ce monde qu'ils en perdent leur identité juive profonde et se mettent à ressembler aux non-juifs ! Leur cœur se refroidit tellement dans le service divin qu'ils ne sont plus capables de jouir de l'accomplissement d'une mitsva ou de l'écoute d'une belle idée sur la section hebdomadaire. Malheur à celui dans la vie duquel la matérialité occupe tant de place qu'il ne parvient plus à ressentir de véritables jouissances comme celles procurées par la conscience de l'intervention divine dans le monde et l'étude de la Torah !

Le Ben Ich 'Haï (Chana Richona, Haazinou) explique longuement que notre verset introductif s'applique aux temps futurs, à cette période où la souveraineté divine s'imposera sur tous. D.ieu seul dirigera alors le monde, de façon aussi claire qu'absolue, et il n'y existera aucune « divinité » étrangère. En effet, cette nouvelle ère marquera un changement fondamental de la réalité que nous connaissons aujourd'hui. Tous les hommes constateront de visu l'aspect miraculeux de la Providence de D.ieu (cf. Yéchaya 11, 9 ; Yirmi'a 31, 33), dont le règne s'imposera à tous, « en ce jour [où] Hachem sera un et Son Nom sera un » (Zékharia 14, 9). Les Hagiographes expliquent par ailleurs qu'alors, le règne du Mal sera vite éradiqué et le troisième Temple, d'un éclat incomparable, descendra du Ciel. Jouissant d'une reconnaissance universelle et exclusive, la souveraineté divine se dévoilera dans toute sa splendeur. En ces temps, le bien et la bénédiction prendront une telle ampleur dans le monde que le loup coexistera avec la brebis et que les hommes ne s'affronteront plus, comme il est dit (Yéchaya 2, 4) : « Un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple et on n'apprendra plus l'art des combats. » On lit par ailleurs que Hachem déversera sur la terre une bénédiction tellement extraordinaire qu'à peine le blé sera-t-il semé que du pain prêt à la consommation sortira de terre. Aussitôt après la mise en terre des graines de lin, des vêtements en émergeront. De même, lorsqu'un homme posera un raisin dans un coin de sa maison, il obtiendra aussitôt un tonneau plein de vin. Il s'agit de phénomènes miraculeux qu'il nous est impossible d'envisager dans la réalité connue à l'heure actuelle.

Toutefois, si l'on veut être en mesure de croire tout ce qui est écrit sur les temps futurs, il faut dès aujourd'hui prendre conscience de la Providence particulière de D.ieu, qui guide et maintient le monde à Lui seul, sans l'intervention d'aucune force extérieure. Une fois qu'on aura intégré cette réalité, il nous sera plus aisé de croire à celle, miraculeuse, qui présidera dans les temps futurs.



Gmar hatima Tova

HISTOIRE DU BAAL CHEM TOV



Ne jamais parler en mal d'Israël

« זְהָרִים מְעִבִּיר וְלִבָּנִים לֹבֵשׁ, שֶׁעֲבוֹדַת הַיּוֹם בְּבִגְדֵי לָבָן »

« Il retirait ses habits d'or et revêtait des habits blancs, car le service de ce jour s'accomplissait avec des habits blancs. »
(Séder Avodat Yom Hakippourim)

Un jour, le Baal Chem Tov et ses élèves furent accueillis chez un homme riche. Cet homme avait un fils unique, né après de longues années d'attente. Il l'aimait profondément, le choyait sans cesse et lui consacrait toute son attention.

En observant cette scène, le Baal Chem Tov déclara à ses élèves : « Sachez qu'Hachem aime même le Juif le plus éloigné bien davantage que cet homme n'aime son fils unique. Combien Hachem souffre donc lorsqu'on dit du mal de l'un de Ses enfants ! »

Une autre fois, un prédicateur vint prononcer une dracha à Mezibozh. Durant son discours, il parla avec mépris du peuple d'Israël. Un élève du Baal Chem Tov, profondément peiné, l'interrompit. Le prédicateur alla alors se plaindre auprès du Tsadik. Interrogé, l'élève expliqua qu'il ne pouvait supporter d'entendre quelqu'un dénigrer les enfants d'Israël. Le Baal Chem Tov se tourna vers le prédicateur et lui dit : « Il est écrit : "מוֹסֵר ה' בְּנֵי אֵל תְּמָאָס" – "Mon fils, ne méprise pas la leçon d'Hachem" (Michlé 3, 11). Hachem dit aux maîtres et aux prédicateurs : vous pouvez adresser des paroles de reproche à Mes enfants, mais veillez à ne jamais les rendre méprisables ni à parler d'eux avec dédain ! »

C'est également pour éviter toute accusation contre Israël que le Cohen Gadol retirait ses vêtements d'or avant d'entrer dans le Kodech Hakodachim. Il revêtait alors de simples habits blancs, afin que l'or ne rappelle pas la faute du Veau d'or.

Nous devons donc corriger avec amour, sans jamais condamner ni humilier un Juif. Gardons notre langue de toute parole négative sur Israël et nous mériterons ainsi de renforcer l'amour et l'unité au sein du peuple d'Hachem.

HISTOIRE AVEC RABBI DAVID PINTO

TÉCHOUVA ET PASSAGE À L'ACTE



Un couple de Juifs lyonnais fut victime d'un très grave accident de la route. En voyant l'état dans lequel se trouvait le véhicule, les forces de sécurité arrivées sur place supposèrent aussitôt que ses occupants étaient tous morts. Mais, par miracle, ils avaient survécu.

“

À présent, je sais qu'il y a un Créateur !..

Lorsque je rendis visite au mari à l'hôpital, il me dit avec émotion : « Avant l'accident, je ne croyais pas du tout en Dieu, mais, au moment de l'accident, j'ai clairement ressenti la Main divine qui nous a sauvés, ma femme et moi, d'une mort certaine. À présent, je sais qu'il y a un Créateur ! »

Après de telles paroles, j'étais certain qu'il allait se repentir complètement et se mettre à observer le Chabbat, la cacheroute, etc. Mais voilà qu'à peine deux semaines plus tard, je l'aperçus au volant de sa voiture pendant Chabbat !

Je peinaï au départ à comprendre comment ce Juif osait transgresser le Chabbat. Comment pouvait-il continuer à mépriser les mitsvot de la Torah, après avoir vu de ses propres yeux l'intervention du Créateur ?

Mais en y réfléchissant, j'en ai déduit une grande leçon : lorsqu'un homme a des velléités de téchouva, il ne doit pas se contenter de pensées et de paroles, mais passer à l'acte, par exemple en se mettant à observer le Chabbat, en allant à la Yéchiva étudier la Torah ou en se renforçant dans une autre mitsva. Le fait de s'accrocher concrètement à au moins une des mitsvot de la Torah assure le maintien et la continuité de cet élan ; seule une soumission concrète et immédiate peut permettre de le transformer en un élan éternel, qui le fera avancer dans le service divin.



**POUR RECEVOIR LES COURS
DE 5 MIN DU TSADIK**

SECRETARIAT DU RAV

058 792 90 03

KOLHAIM@HPINTO.ORG.IL

Scannez ici





LA MISHNA DE LA SEMAINE

KEREM DAVID, PIRKE AVOT (4, 5)

רבי ישמעאל (בנו) אומר, הלומד תורה על מנת ללמוד, מספיקין בידו ללמוד וללמד. והלומד על מנת לעשות, מספיקין בידו ללמוד וללמד לשמור ולעשות. רבי צדוק אומר, אל תעשה עטרה להתגדל בהם, ולא קרדם לחפור בהם. וכך היה הלל אומר, ודאשתמש בתנא, חלף. הא למדת, כל הנהנה מדברי תורה, נוטל תנן מן העולם:

Rabbi Yichma'el [son fils] dit : « Celui qui étudie la Torah dans le dessein d'enseigner réussit à étudier et enseigner. Et celui qui étudie dans le dessein de pratiquer réussit à étudier, enseigner, garder et pratiquer. » Rabbi Tsadok dit : « N'en fais pas (des paroles de Torah) une tiare pour te glorifier ni une pioche pour creuser. » C'est ainsi que disait Hillel : 'Celui qui utilise la couronne [de la Torah] disparaîtra.' On apprend de là que quiconque exploite les paroles de Torah sera retranché du monde. »

CAR AINSI DISAIT HILLEL : « CELUI QUI UTILISE LA COURONNE DE LA TORAH DISPARAÎTRA. »

Pourquoi Rabénou hakadoch, qui rédigea la Michna, rapporte-t-il à deux reprises les enseignements d'Hillel ? Il les a pourtant déjà cités au premier chapitre (michna 13). On peut répondre d'après les propos de la Guémara (Berakhot 32b) : « Quatre choses nécessitent d'être renforcées : la Torah, les bonnes œuvres, la prière et le savoir-vivre (dérékh erets). » Rachi explique que l'homme doit continuellement appliquer son énergie à se renforcer sur ces quatre points.

L'homme doit étudier la Torah avec toujours plus de vigueur. En effet, le mauvais penchant sait qu'il ne parviendra pas à dominer celui qui étudie la Torah de manière désintéressée, ni à le persuader de fauter. L'homme doit donc se renforcer dans la Torah et l'étudier de manière désintéressée, c'est-à-dire dans le but d'accomplir, comme dit la Guémara (Berakhot 17a) : « Le but de la sagesse est la téchouva et les bonnes œuvres. » Nos sages disent également (Kiddouchine 40b) que l'étude mène à l'action.

Après avoir cité l'enseignement : « Celui qui étudie dans le dessein d'accomplir réussit à étudier, enseigner, garder et accomplir », Rabénou hakadoch rapporte les paroles de Hillel l'ancien : « Celui qui utilise la couronne [de la Torah] disparaîtra. » Ce précepte nous montre combien il est indispensable de faire preuve d'ardeur et d'attention redoublée pour ne pas laisser le yetsère hara' nous inciter à étudier pour des raisons de prestige, d'argent, etc. L'étude de la Torah doit être motivée uniquement par la volonté d'accomplir.

Les conflits d'intérêt et le parti pris peuvent avoir des conséquences désastreuses, comme le prouve l'épisode des explorateurs. Le texte dit (Bamidbar 13, 3) à leur pro-



pos : « Tous des hommes ». Nos sages expliquent (Bamidbar Rabba 16, 5) que chaque fois que le texte emploie le terme « des hommes », il s'agit de tsadikim. Lorsque les explorateurs quittèrent Moché, ils étaient des tsadikim. Mais, lorsqu'ils entrèrent en Erets Israël, ils se dirent l'un à l'autre : « Si Moché fait entrer le peuple dans la terre, il nous retirera notre titre et nommera d'autres à notre place. » (Zohar troisième volume 158a) Immédiatement, un vent de folie et d'orgueil les pénétra et ils commencèrent à médire de la terre, causant la mort de toute la génération du désert.

C'est pourquoi Rabénou hakadoch conclut notre michna en disant que celui qui exploite à titre personnel les paroles de Torah sera « retranché du monde », à l'instar des explorateurs, qui disparurent, car ils voulurent profiter du prestige de la Torah et refusèrent de renoncer à leur position.



HAFETZ HAIM LES LOIS DU LACHONE HARA

FLATTER QUELQU'UN PAR LA MÉDISANCE

Au cours d'un repas, un homme important se plaignit de David : « Je n'apprécie vraiment pas son comportement ! »



Nathan, qui voulait gagner sa sympathie, s'empressa de répondre : « Vous avez entièrement raison ! David est souvent désagréable. Hier encore, je l'ai vu parler durement à quelqu'un. » Nathan savait que cette information n'était pas utile. S'il l'avait racontée, c'était uniquement pour flatter cet homme et lui montrer qu'il partageait son opinion.

Un autre convive ajouta alors : « Moi aussi, j'ai entendu plusieurs choses négatives sur David. »

Nathan n'avait aucune preuve, mais il hocha la tête et répondit : « Je te crois parfaitement. Cela ne m'étonne pas du tout de lui ! »

Un Rav qui avait entendu la conversation leur expliqua : « Il est interdit de dire du mal d'une personne pour plaire à quelqu'un. La médisance ne devient pas permise parce que votre auditeur aime l'entendre. Celui qui agit ainsi transgresse également l'interdit de la flatterie : « Vous ne souillerez point le pays. » De même, celui qui écoute des propos médisants, les croit et encourage leur auteur uniquement pour lui faire plaisir, enfreint lui aussi cet interdit. »

Nous ne devons jamais critiquer une personne pour gagner la faveur de quelqu'un. Il faut également éviter d'approuver des paroles médisantes par peur de déplaire à celui qui les prononce. Même un simple signe de tête ou une parole d'approbation peut encourager la médisance. Il vaut mieux garder le silence ou détourner doucement la conversation.



PERLES SUR LA PARACHA

❧ Séouda richona ❧

OR HAHAIM HAKADOCH

La crainte du Ciel, gardienne de toutes les mitsvot

« ה' שְׁמַעְתִּי שְׁמֹעַךְ יְרֵאָתִי » (חבקוק ג, ב)



« **Hachem, j'ai entendu ce que l'on rapporte de Toi et j'ai été saisi de crainte.** » (Habakouk 3, 2)

Le Or Ha'haïm Hakadoch, écrit dans son ouvrage 'Héfets Hachem' que la qualité essentielle recherchée chez l'homme est la crainte du Ciel. Ceux qui la possèdent occuperont les premières places dans le Monde futur.

Nos Sages comparent cela à un homme qui entepose une grande quantité de blé. S'il n'y mélange pas un produit capable de le protéger contre l'humidité et la moisissure, toute sa récolte finira par pourrir. De même, la crainte du Ciel protège et préserve toutes les mitsvot accomplies par l'homme. Sans elle, même les plus belles actions risquent de perdre leur véritable valeur.

C'est pourquoi Avraham Avinou déclara à Avimélekh : « Il n'y a certainement aucune crainte de D.ieu dans ce lieu, et ils me tueront ! » Lorsque la crainte d'Hachem disparaît, l'homme peut en arriver aux fautes les plus graves.

Un Juif demanda un jour à Rabbi 'Haïm Kanievski de le bénir afin qu'il acquière une véritable crainte du Ciel. Le Rav lui répondit, au nom du 'Hazon Ich, que la crainte du Ciel dépend avant tout de l'homme lui-même.

À l'approche des jours de jugement, prenons donc la résolution de renforcer notre crainte d'Hachem. Elle est la clé qui donne force, sincérité et durée à toutes nos mitsvot.

❧ Séouda chnia ❧

BEN ICH HAI

L'humilité, le véritable sacrifice

« דָּבַר אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם, אָדָם כִּי יִקְרִיב מִכֶּם קֶרֶבן לַה' » (ויקרא א, ב)

« **Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : lorsqu'un homme parmi vous offrira un sacrifice à Hachem...** » (Vayikra 1, 2)

Le Ben Ich 'Haï, demande pourquoi la Torah emploie ici le terme « Adam » pour désigner l'homme, plutôt que le mot « Ich ».

Il explique que le mot hébreu « אָדָם – Adam » possède la valeur numérique de quarante-cinq, tout comme le mot « מה – quoi ? ». Cette expression symbolise l'humilité, comme Moché et Aharon



le dirent à leur propre sujet : « וְהָיָנוּ מָה – Que sommes-nous ? » Ils considéraient qu'ils n'étaient rien par eux-mêmes et que tout leur venait d'Hachem.

La Torah nous enseigne ainsi que celui qui apporte un sacrifice doit s'approcher d'Hachem avec un cœur humble et soumis. En effet, l'essentiel du korban n'est pas seulement l'animal offert, mais l'abaissement du cœur et la volonté sincère de revenir vers Hachem.

Rabbi Yéhouda Ha'Hassid rapporte que lorsqu'on pose la main sur la tête d'un animal, son comportement peut révéler sa nature : s'il se débat et relève la tête avec force, cela indique l'impureté ; mais s'il baisse la tête avec soumission, cela constitue un signe de pureté.

Nous apprenons de là que l'humilité et la soumission sont les signes d'une âme pure. En ces jours où nous recherchons le pardon et l'expiation de nos fautes, efforçons-nous d'abandonner l'orgueil et d'ajouter davantage d'humilité dans notre cœur. Ainsi, Hachem acceptera notre téchouva, nos prières et nous accordera Son pardon.

❧ Séouda chlichit ❧

ABIR YAAKOV

Les larmes ouvrent les portes du Ciel

« וְכָל קֶרֶבן מִנְחָתְךָ בְּקִלְחָת תִּקְלָח, וְלֹא תִשְׁבִּית קִלְחָת בְּרִית אֱלֹהִים מִעַל מִנְחָתְךָ, עַל כֵּל קֶרֶבְנְךָ תִּקְרִיב קִלְחָת. » (ויקרא ב, יג)

« **Tu saleras de sel toute offrande ; tu ne laisseras pas manquer sur ton offrande le sel de l'alliance de ton D.ieu. Sur tous tes sacrifices, tu offriras du sel.** » (Vayikra 2, 13)

Nos Sages enseignent que, même lorsque les portes de la prière sont fermées, celles des larmes ne le sont jamais.

Rabbi Yaakov Abou'hatsira trouve une allusion à cet enseignement dans ce verset. « Toute offrande » désigne les prières, qui remplacent les sacrifices.

« Tu la saleras avec du sel » fait allusion aux larmes, naturellement salées. Enfin, « le sel de l'alliance de ton D.ieu » nous enseigne qu'Hachem a conclu une alliance avec les larmes sincères : elles ne reviennent jamais sans avoir produit leur effet.

Nous le voyons chez Léa, dont il est écrit : « עֵינַי לֵאָה רַבּוֹתַי – Les yeux de Léa étaient faibles ». Elle craignait d'épouser Essav, car les gens disaient : « L'aînée pour l'aîné et la cadette pour le cadet. » Léa pria alors avec tant de larmes que ses cils finirent par tomber. Sa prière fut acceptée : non seulement elle n'épousa pas Essav, mais elle mérita de devenir l'épouse de Yaakov Avinou, avant même sa sœur Ra'hel.

Une larme versée avec sincérité peut donc transformer un destin et ouvrir les portes du Ciel.



בס"ד

DIFFUSEZ LE FEUILLET

Pahad David

Chaque semaine, participez à la diffusion de ce feuillet et contribuez à faire rayonner la Torah autour de vous.





QUE FAUT IL FAIRE ?



RECEVEZ LES FEUILLETS

Recevez directement dans votre boîte aux lettres les feuillets *Pahad David*, afin de pouvoir les diffuser autour de vous.



DISTRIBUEZ-LES

Déposez-les dans votre synagogue, votre *beth hamidrach*, votre kollel, ou dans les synagogues proches de chez vous.

Grâce à votre aide, la Torah peut toucher toujours plus de familles et de communautés.



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT DÈS MAINTENANT !

Scannez le QR code et remplissez le formulaire en ligne pour recevoir les feuillets *Pahad David* et devenir un relais de diffusion de la Torah.

Les Treize Attributs de Miséricorde

וַיַּעֲבֹר יְהוָה עַל-פָּנָיו וַיִּקְרָא

« L'Éternel passa devant lui et proclama. »

יְהוָה – L'Éternel : miséricordieux même envers celui qui, Il le sait, va enfreindre Sa volonté.

יְהוָה – L'Éternel : miséricordieux envers celui qui a enfreint Sa volonté, s'il fait téchouva.

On marque un temps d'arrêt entre les deux Noms.

EXPLICATION	TRADUCTION	MOT HÉBREU	N°
Maître de tout. Le Nom El est l'un des attributs de miséricorde divine.	Dieu Tout-Puissant	אֵל	1
Qui a pitié de nous et nous protège du malheur.	Miséricordieux	רַחוּם	2
Il nous tire du malheur et nous comble gracieusement de bienfaits, même si nous ne le méritons pas.	Et clément	וְתַנּוּן	3
Qui est patient non seulement envers les justes, mais aussi envers les méchants, en espérant qu'eux aussi se repentent.	Lent	אֶרֶךְ	4
Il ne se hâte pas de les punir.	À se mettre en colère	אַפִּים	5
Envers ceux qui en ont besoin, même lorsque leurs mérites sont insuffisants.	Et empli de bonté	וְרַב-חֶסֶד	6
Il récompense quiconque fait Sa volonté, sans laisser la moindre bonne action, si petite soit-elle, dépourvue de récompense.	Et de justice	וְאֵמֶת	7
Il conserve nos bonnes actions pour qu'elles nous protègent, nous et nos descendants, et Se souvient de celles de nos ancêtres.	Il conserve Sa bonté	נֹצֵר חֶסֶד	8
Il fait profiter de nos bonnes actions jusqu'à deux mille générations.	Jusqu'à deux mille générations	לְאַלְפִים	9
Il fait disparaître la faute commise volontairement.	Supporte le délit	נֹשֵׂא עוֹן	10
Même si le pécheur persiste effrontément dans son délit.	Et la rébellion	וּפְשָׁע	11
Lorsqu'il faute par inadvertance.	Et la faute	וְחַטָּאָה	12
Il purifie ceux qui se repentent de leurs fautes, comme s'ils ne les avaient jamais commises.	Et efface les fautes	וְנָקָה	13



LE DERNIER CHANT DE MOCHÉ

La paracha Haazinou rapporte le grand cantique prononcé par Moché Rabbénou peu avant sa mort. Il appelle le ciel et la terre à témoigner de son message. Ses paroles sont comparées à la pluie et à la rosée : comme l'eau fait pousser la terre, la Torah nourrit l'âme.

Moché proclame qu'Hachem est le Rocher dont l'œuvre est parfaite et dont toutes les voies sont justes. Il rappelle ensuite les bienfaits accordés à Israël : Hachem a choisi Son peuple, l'a protégé dans le désert et l'a porté avec tendresse. Pourtant, l'abondance peut conduire l'homme à oublier l'origine de ses bénédictions. Israël risque alors de s'éloigner de la Torah et de subir les conséquences de ses fautes.

Le cantique ne s'achève cependant pas sur le désespoir. Hachem promet de ne jamais abandonner définitivement Son peuple. La punition doit provoquer une prise de conscience et conduire au retour. Haazinou nous enseigne ainsi que la justice divine est toujours accompagnée de miséricorde et que la porte de la Téchouva demeure ouverte.

CHABBAT CHOUVA : REVENIR VERS HACHEM

Chabbat Chouva est le Chabbat situé entre Roch Hachana et Yom Kippour, pendant les dix jours de Téchouva. Son nom vient de la haftara : « Chouva Israël ad Hachem Elokékha – Reviens, Israël, jusqu'à Hachem ton Dieu. » Durant cette période, Hachem se montre proche et accueille le repentir avec miséricorde.

Ce Chabbat invite chacun à examiner ses actions. Revenir vers Hachem ne signifie pas seulement ressentir de la peur. Il faut reconnaître ses erreurs, comprendre ce qui nous a éloignés de Lui et décider d'emprunter une voie meilleure. Chabbat Chouva prépare ainsi le cœur à la sainteté de Yom Kippour.

YOM KIPPOUR : LE JOUR DU PARDON

Yom Kippour est le jour le plus saint de l'année. Après la faute du veau d'or, Moché monta sur le mont Sinai afin d'implorer le pardon d'Hachem. Il en redescendit le 10 Tichri avec les secondes Tables de la Loi, annonçant qu'Hachem avait pardonné à Israël. Depuis, cette date est consacrée au pardon, à la purification et au renouvellement de l'alliance entre Hachem et Son peuple.

La sainteté de Yom Kippour commence dès le coucher du soleil. Nous nous détachons du confort matériel en respectant cinq interdictions : manger et boire, se laver pour le plaisir, s'enduire le corps, porter des chaussures en cuir et avoir des relations conjugales. Le jeûne n'est toutefois pas une punition. Il permet de mettre le corps au second plan afin de consacrer entièrement la

journée à l'âme, à la prière et à la Téchouva. Lorsqu'une personne est en danger, la préservation de sa vie reste prioritaire.

LA VÉRITABLE TÉCHOUVA

Pour obtenir le pardon, il ne suffit pas de jeûner. La Téchouva comprend plusieurs étapes : abandonner la faute, la regretter, la reconnaître devant Hachem par le Vidouï et prendre la résolution de ne pas recommencer. Une décision modeste mais sérieuse vaut mieux que de grandes promesses oubliées.

Nous récitons plusieurs fois « Achamnou » et « Al 'Het », en énumérant des fautes. Ces confessions sont dites au pluriel parce que tout Israël forme un seul peuple et que chacun porte une responsabilité envers les autres. Il ne s'agit pas seulement de frapper sa poitrine, mais d'identifier ce qui doit changer dans notre comportement, nos paroles, nos relations et notre pratique des mitsvot.

SE RÉCONCILIER AVEC SON PROCHAIN

Yom Kippour efface les fautes commises envers Hachem lorsque le repentir est sincère. En revanche, les fautes envers notre prochain ne sont pas pardonnées tant que nous n'avons pas réparé le tort et demandé pardon à la personne blessée. Avant Kippour, chacun doit donc rendre ce qu'il doit, présenter des excuses, apaiser les disputes et renoncer aux rancunes. Celui qui reçoit une demande honnête doit également éviter de rester cruel et accepter la réconciliation.

LES PRIÈRES D'UNE JOURNÉE UNIQUE

La soirée commence par Kol Nidré, puis les prières se poursuivent avec Arvit, Cha'harit, Moussaf, Min'ha et Néïla. Pendant Moussaf, nous rappelons le service accompli autrefois par le Cohen Gadol dans le Beth Hamikdash. Une fois dans l'année, il entrait dans le Saint des Saints pour demander l'expiation du peuple. Ce récit exprime notre désir de retrouver la pureté et la proximité d'Hachem.

À Min'ha, nous lisons le livre de Yona. Les habitants de Ninive abandonnèrent leur mauvaise conduite et furent pardonnés, preuve qu'aucun homme n'est enfermé dans son passé. Enfin vient Néïla, la prière de clôture. Alors que le jour s'achève, nous demandons à être inscrits et scellés pour une bonne année. Le Chofar retentit et nous proclamons : « L'an prochain à Jérusalem ! »

Haazinou, Chabbat Chouva et Yom Kippour transmettent donc un même message : Hachem est juste, mais Il désire avant tout notre retour. Celui qui reconnaît ses fautes, répare ses relations et revient sincèrement vers Lui peut transformer son passé et commencer une vie nouvelle.



1. Pourquoi Moché prend-il le ciel et la terre à témoins ?

- A** Parce qu'ils ont accompagné Israël dans le désert
- B** Parce qu'ils demeureront à travers les générations
- C** Parce qu'ils représentent les anges et les hommes

2. Que symbolisent la pluie et la rosée dans Haazinou ?

- A** La Torah qui nourrit l'âme et fait grandir l'homme
- B** Les récompenses matérielles accordées à Israël
- C** Les épreuves rencontrées dans le désert

3. Quel danger peut apparaître lorsque l'homme connaît l'abondance ?

- A** Il peut oublier que ses bénédictions viennent d'Hachem
- B** Il peut refuser de s'installer en Terre d'Israël
- C** Il peut perdre automatiquement toutes ses richesses

4. Pourquoi ce Chabbat est-il appelé « Chabbat Chouva » ?

- A** Parce que Moché y récita le cantique de Haazinou
- B** En raison de la haftara qui commence par « Chouva Israël »
- C** Parce que tout Israël doit retourner à Jérusalem

5. Quel événement est lié au 10 Tichri ?

- A** La sortie d'Égypte
- B** Le don des premières Tables de la Loi
- C** Le retour de Moché avec les secondes Tables et le pardon d'Israël

6. Quel est l'objectif principal du jeûne de Yom Kippour ?

- A** Mettre le corps au second plan pour se consacrer à l'âme
- B** Faire souffrir l'homme afin de punir ses fautes
- C** Remplacer complètement la prière et la Téchouva

7. Laquelle de ces actions fait partie des cinq interdictions de Yom Kippour ?

- A** Porter des vêtements blancs
- B** Porter des chaussures en cuir
- C** S'asseoir sur une chaise

8. Quelles sont les principales étapes de la Téchouva ?

- A** Abandonner la faute, la regretter, la reconnaître et décider de ne plus recommencer
- B** Jeûner, donner de l'argent et attendre que la faute soit oubliée
- C** Réciter le Vidouï sans modifier son comportement

9. Pourquoi les confessions « Achamnou » et « Al 'Het » sont-elles récitées au pluriel ?

- A** Parce que seules les fautes collectives sont pardonnées
- B** Parce que chaque personne doit confesser les fautes des autres
- C** Parce que tout Israël forme un peuple dont les membres sont responsables les uns des autres

10. Comment obtenir le pardon pour une faute commise envers son prochain ?

- A** Il suffit de la reconnaître pendant le Vidouï
- B** Il faut réparer le tort et demander pardon à la personne blessée
- C** Le jeûne de Yom Kippour l'efface automatiquement

Réponses : 1-B • 2-A • 3-A • 4-B • 5-C • 6-A • 7-B • 8-A • 9-C • 10-B



HALAH'A DE LA SEMAINE

Comment faut-il demander pardon ? Est-il suffisant de le faire par message vocal ou par écrit ?



Le Rambam enseigne que les fautes commises envers son prochain – par exemple l'avoir blessé, insulté, volé ou offensé – ne sont pas pardonnées tant que l'on n'a pas réparé le tort causé et obtenu son pardon.

Même lorsqu'on a rendu l'argent ou réparé le dommage, il faut encore apaiser la personne et lui demander pardon. Et même lorsque l'offense n'était que verbale, il faut faire l'effort de se réconcilier avec elle jusqu'à ce qu'elle accepte de pardonner.

Si elle refuse, on peut revenir vers elle accompagné de trois personnes proches d'elle afin qu'elles interviennent. Si elle refuse encore, on peut recommencer une deuxième puis une troisième fois.

Après cela, si elle ne veut toujours pas pardonner, celui qui a demandé pardon a fait ce qui lui incombait, et c'est désormais celui qui refuse de pardonner qui est en faute.

(Yalkout Yossef, Hilkhot Techouva du Rambam, chapitre 2)

Peut-on réciter le Vidouï en français lorsqu'on a du mal à le dire en hébreu ?

Oui, tout à fait. Le Vidouï n'est pas une prière dont chaque mot doit obligatoirement être récité selon un texte précis. L'essentiel est de reconnaître sincèrement ses fautes et de les confesser.

Le texte traditionnel que nous récitons est une formulation reçue par la coutume. C'est pourquoi, même si la traduction française n'est pas absolument exacte mot pour mot, on peut réciter le Vidouï en français.

Au contraire, réciter le Vidouï sans comprendre ce que l'on dit perd une grande partie de son sens.

(Yalkout Yossef, Yamim Noraïm, p. 534)



LE JEU DES 'SEPT' DIFFÉRENCES

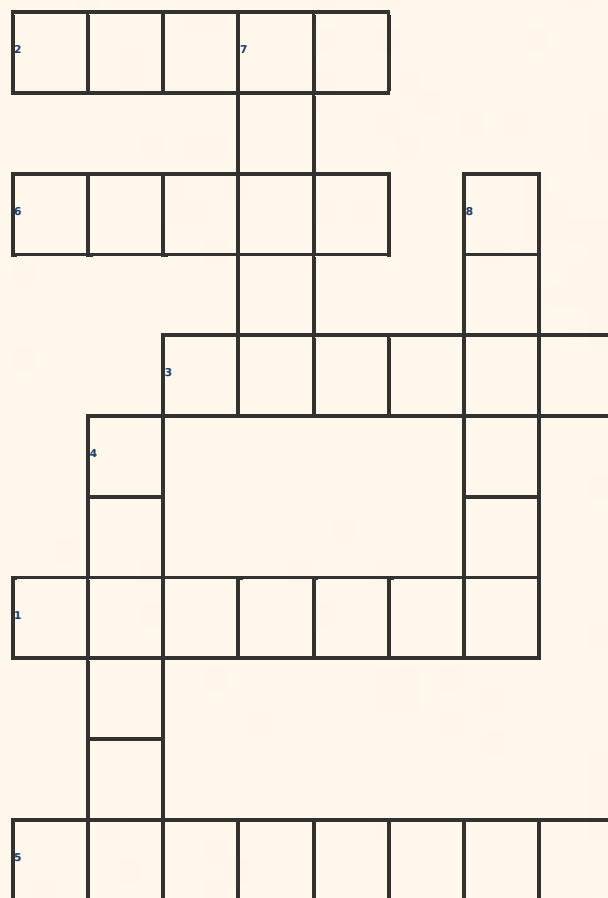
Observe bien et trouve les 7 différences entre ces deux images !



MOTS CROISÉS

Retrouve les mots cachés dans cette grille à l'aide de leurs définitions.

1. Jour le plus saint de l'année juive, consacré au jeûne et à la prière.
2. Le fait de s'abstenir de manger et de boire pendant cette journée.
3. Ce que nous demandons à Hachem pour nos fautes.
4. Paroles que nous adressons à Hachem pendant toute la journée.
5. Retour sincère vers Hachem après avoir reconnu ses fautes.
6. Châle de prière porté notamment pendant les offices de Kippour.
7. Prière de clôture récitée à la fin de Kippour.
8. Instrument que l'on sonne à la toute fin de Kippour.



- Réponses
1. KIPPOUR
 2. JEÛNE
 3. PARDON
 4. PRIÈRE
 5. TÉCHOVA
 6. TALIT
 7. NÉILA
 8. CHOFAR